

RENTREE DES CLASSES

SECONDE – PREMIERE – TERMINALE

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 13H45

DATES DES REUNIONS DE PARENTS :

- **SECONDE** : lundi 9 septembre 2024
- **PREMIERE** : lundi 16 septembre 2024
- **TERMINALE** : lundi 23 septembre 2024

Toutes ces réunions auront lieu

à 18h au théâtre de Saint Paul *(et non à 20h)*



FORMALITES CONCERNANT LA SCOLARITE

Votre enfant va être scolarisé à Sainte-Marie Lyon :

A la rentrée, des codes Ecole directe vous seront attribués. Veillez à bien les conserver. Ils peuvent toutefois être réinitialisés **jusqu'à la fin de l'année scolaire** en appelant le Standard ou l'Economat (04.78.28.38.34)

1. VOUS BENEFICIEZ DE REMISES ?

- **Réduction Familles nombreuses pour les enfants scolarisés dans un établissement de l'enseignement libre catholique** : un certificat de scolarité est à envoyer avant le 13 Septembre 2024.

Tout document transmis après le 15 Octobre 2024 sera pris en compte le trimestre suivant sans rétroactivité possible.

- **Réduction salariés de l'enseignement libre catholique** : une attestation de travail mentionnant le statut de l'établissement employeur est à envoyer avant le **13 Septembre**.

Tout document transmis après le 15 Octobre 2024 sera pris en compte le trimestre suivant sans rétroactivité possible.

2. VOUS N'AVEZ PAS A NOUS FOURNIR D'ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous avons souscrit pour l'ensemble de nos élèves un contrat groupe d'assurance scolaire **Individuel Accident** auprès de Saint-Christophe assurances. Cette couverture offre des prestations et des garanties complètes afin que votre enfant bénéficie d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour éditer l'attestation scolaire de votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur l'Espace parents de Saint-Christophe assurances : <http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>. Vous pourrez ainsi prendre connaissance de la notice d'information regroupant les garanties, la définition des exclusions et le tarif pour lesquels votre enfant est protégé.

3. PAIEMENT DE LA SCOLARITE

Pour éviter les relances : optez pour le prélèvement de la scolarité en 10 mensualités : envoyez-nous le mandat de prélèvement signé fourni dans le dossier d'inscription avec un RIB ! Vous ne trouvez pas ce mandat, envoyez-nous une demande par mail (familles@sainte-marie-lyon.fr)

PASS'REGION

Comment obtenir votre carte ?

Veillez la commander sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Choix du lycée d'affectation : Sainte-Marie-Lyon, montée St Barthélémy, Lyon 5^{ème}.

Veillez de préférence vous la faire adresser à votre domicile et procéder à votre commande avant le mardi 09 juillet. A défaut, nous vous invitons à la signaler par courriel à « standard.saintpaul@sainte-marie-lyon.fr » en précisant le niveau intégré à la rentrée prochaine.

Vous recevrez votre carte une quinzaine de jours après validation de votre commande par l'établissement.

Les avantages :

Elle permet-notamment-de recevoir, sur sa présentation, les manuels scolaires de la Seconde à la Terminale (sauf ceux de Latin, Grec et de Culture Religieuse) **en prêt gratuit**.

NB : lors de leur restitution en fin d'année scolaire, les livres égarés ou trop détériorés seront facturés aux familles.

D'autres avantages, culturels et sportifs, sont détaillés sur le site dédié.

Informations complémentaires :

Les crédits sont à utiliser avant le 31 mai 2025.

La carte est nominative, les droits ne peuvent être cédés à un tiers.

Elle est à conserver durant tout le cursus du lycée.

En cas de perte durant l'année : veuillez signaler l'incident dans votre « Espace personnel » sur le site de la Région ainsi qu'au référent PASS'REGION de votre niveau.

Si vous possédez déjà une carte : vous n'avez pas de démarche à faire et vous recevrez une alerte lorsque l'établissement aura validé l'ouverture de vos droits.

DEMI-PENSION

Madame, Monsieur confirment que leur fils/fille
....., élève en classe de

* est **externe**

* est **demi-pensionnaire** :

A ce titre ils choisiront le régime de cantine (1, 2, 3 ou 4 jours par semaine) sur Ecole Directe entre le
02 Septembre 2024 et le 8 Septembre 2024 inclus

et, par ailleurs, l'**autorisent**, sous leur responsabilité, à sortir de l'établissement entre 12h et 13h45.

Remarque : de 12 heures à 13 heures 45, des activités sont proposées aux élèves dans l'enceinte de l'établissement (catéchèse, chant choral et pratique instrumentale, théâtre, bibliothèque, soutien en français et en mathématiques, travail en étude).

(* **cochez la ou les cases concernées**)

Nous vous remercions de bien vouloir compléter la dernière page du carnet de liaison en conséquence.

Tout changement doit nous être signalé sur ce même carnet.

Après une courte phase d'adaptation en début d'année, les modifications du régime de demi-pension ne sont possibles qu'au début de chaque trimestre et pour toute la durée de celui-ci.

Les élèves qui souhaitent déjeuner occasionnellement doivent **créditer la veille le compte sur Ecole Directe (paiement par Carte bancaire)** (7,90 € TTC par repas) ou, à défaut, apporter à leur éducateur un chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon, au plus tard le jour même avant 10 heures.

A, le

Signature des parents :

MERCI DE RENDRE IMPERATIVEMENT CETTE FEUILLE AUX EDUCATEURS

AU PLUS TARD

LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024



ABONNEMENTS TRANSPORTS SCOLAIRES
TCL et jumelés TCL/SNCF pour l'année 2024/2025

Chers parents,

Les abonnements TCL sont disponibles dès maintenant sur le site <https://www.tcl.fr/rentree>

Pour l'**abonnement jumelé TCL/SNCF**, il vous faudra :

- fournir ou vous procurer une **carte Oûra** sur le site <https://vad.keolis.com/ter-aura-commandecarte> avant toute souscription auprès des TCL
- Télécharger, imprimer et compléter le formulaire « abonnement TCL+SNCF » (disponible sur le site des TCL)
- Venir le faire tamponner et signer à l'accueil de l'établissement.

Un envoi par courrier est possible, si vous nous faites parvenir une **enveloppe timbrée**, tarif lettre verte 1.29 € à l'adresse suivante :

Sainte-Marie Lyon – Transports
4 montée Saint Barthélemy
69321 LYON Cedex 05.

Pour l'**abonnement SNCF seul**, se procurer une carte Oûra (cf ci-dessus) s'adresser à la SNCF (attention, il peut être plus intéressant d'avoir l'abonnement groupé avec les TCL en raison de la prise en charge de la Région)

Il est fortement recommandé de faire les demandes d'abonnement scolaire dès que possible.

L'Administration Scolaire

SERVICE INFIRMERIE : Madame Elisabeth RACLET 04 78 28 50 26

POUR TOUTE ALLERGIE ALIMENTAIRE, Veuillez me contacter rapidement

COLLEGE

Dans le souci d'une plus grande disponibilité pour les élèves en ayant vraiment besoin, quelques consignes sont à respecter pour le bon fonctionnement de l'infirmerie :

- Les élèves sont autorisés à venir à l'infirmerie après avoir prévenu un éducateur ou un professeur avec leur carnet de liaison signé par ce dernier.
- Ne sont accompagnés que les élèves dont l'état le justifie.
- Seuls les motifs réels et sérieux **survenant pendant le temps scolaire** sont pris en considération.

Pour des **demandes de conseils ou d'entretien**, l'élève doit venir lors des récréations ou à un moment préalablement fixé avec l'infirmière.

Pour les **problèmes de santé particuliers** nécessitant l'administration de traitements pendant le temps scolaire, il est indispensable de faire établir **chaque année un PAI par votre médecin** avec la **conduite à tenir en cas d'urgence** notifiée par une **prescription médicale jointe au traitement** en cours de validité pour l'année scolaire qui sera gardé à l'infirmerie.

Concernant les enfants malades, il est vivement recommandé de **les garder à la maison**, notamment en cas de **gastroentérite, grippe**, afin de limiter les contaminations au sein de l'établissement. **Les élèves absents le matin doivent rester se reposer à la maison la journée entière.** (Merci de prendre la température de votre enfant le matin au moindre doute avant de l'envoyer à l'école).

Aucun médicament ne doit être apporté au collège par l'élève à prendre en autonomie sans PAI.

LYCEE

L'infirmerie de l'établissement se situant sur le site de LA SOLITUDE (collège), **les élèves du lycée ne peuvent donc y accéder que lors des cours d'EPS** en cas d'accidents ou incidents survenant pendant ce laps de temps.

Ils peuvent, s'ils le souhaitent, prendre un rendez-vous **en dehors du temps scolaire** pour tout autre problème ou **entretien avec l'infirmière.**

Aucun médicament ne pourra être délivré par le personnel administratif. (BO du 06/01/2000)

Pour tout **traitement en cours**, l'élève devra apporter l'ordonnance lui permettant de prendre ses médicaments et de les garder dans son sac.

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous avec le préfet de la division de votre enfant en début d'année scolaire afin de signaler tout problème nécessitant une prise en charge ou un traitement particulier ou à long terme.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements ou demande d'entretien,

SERVICE INFIRMERIE : Madame Elisabeth RACLET 04 78 28 50 26

Madame, Monsieur,

La visite médicale de fin de cycle n'a plus lieu depuis plusieurs années.
Il faut de ce fait vérifier que les vaccinations obligatoires de vos enfants soient à jour.

Nouveau calendrier vaccinal depuis 2017:

DT Polio + coqueluche acellulaire (TETRAVALENT) à 11 ans puis à 25 ans puis rappel DTP tous les 20 ans par la suite.

Vous devrez transmettre la date du dernier rappel DTP lors de l'inscription de votre enfant.

Concernant les vaccins non obligatoires mais fortement recommandés, le papillomavirus ou HPV : 2 ou 3 injections entre 11 et 14 ans pour les filles (prévention du cancer du col de l'utérus).

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de nous communiquer la photocopie du carnet de vaccination de votre enfant.

Pour permettre la mise à jour des dossiers médicaux, nous vous demandons de **signaler tout changement important concernant l'état de santé de l'élève**. (Maladies ou interventions, allergies saisonnières, médicamenteuses ou autres, contre-indications, traitement habituel, consultation spécialisée).

NB : il est constaté une forte recrudescence de la coqueluche cette année chez les enfants et adolescents. Veuillez vous rapprocher de votre médecin afin de vérifier les vaccinations et rappels de vos enfants.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements ou demande d'entretien,
Merci par avance,

Elisabeth RACLET

CLASSE DE SECONDE LYON

Discipline	classe	spécialité	Titre	Auteur/collection	Editeur	année édition	ISBN
Anglais	2 ^{nde}		TD de grammaire : « English Grammar Revision »2 nd -1e (selon les professeurs-attendre la rentrée pour l'acheter)	R Dahm	Belin	2019	979-10-358-0520-3
Latin *	2 ^{nde}		L'Abrégé de grammaire des lettres latines	Morisset	Magnard		978-2-210-47210-5
Latin	2 ^{nde}		Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		2-01-002497-4
Culture Religieuse	2 ^{nde}		Les grandes religions	X. Dufour	Cerf	2018	978-2-204-12864-3
SPC/SVT	2 ^{nde}		blouse blanche de coton obligatoire pour les TP				

CLASSE DE PREMIERE LYON

Anglais	1 ^{ère}	Tronc Commun (tous)	TD de grammaire : « English Grammar Revision »2 nd -1e (selon les professeurs-attendre la rentrée pour l'acheter)	R Dahm	Belin	2019	979-10-358-0520-3
Anglais	1 ^{ère}	option LLCE	Lecture d'été ; The Return Journey	Maeve Binchy	Orion ou autre	1999	978-0752833798
Gestion	1 ^{ère}	STMG	Sciences de gestion et numérique 1 ^{ère} STMG (crédit pass région pour l'achat de ce fichier)	Coll. Objectif bac	Hachette	2022	978-2-01-717637-4
Latin *	1 ^{ère}	option	Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		978-2-012-81408-0
Latin	1 ^{ère}	option	L'Abrégé de grammaire des lettres latines	Morisset	Magnard		978-2-210-47210-5
Culture Religieuse	1 ^{ère}	livres fournis par SML	Culture et Christianisme (nouvelle édition)	Xavier Dufour	Peuple libre	2024	978-2-366-131-451
SPC/SVT	1 ^{ère}		blouse blanche de coton obligatoire pour les TP				

CLASSE DE TERMINALE

Gestion	Term	STMG	Gestion et Finance Terminale STMG - cahier de l'élève Code Hachette 3083504	en situation	Hachette technique	2020	978- 2017100485
Management	Term	STMG	Management, Sciences de gestion et numérique - cahier de l'élève - Code Hachette 3083135	en situation	Hachette technique	2020	978-2017100478
Latin *	Term		Dictionnaire latin-français (ou abrégé)	Gaffiot	Hachette		2-01-002497-4
Culture Religieuse	Term		Raisons de croire -	X. Dufour		2020	978-2366-131062
SES	Term	Spé SES	Lecture estivale : Pour la Sociologie Faire une petite synthèse de chaque chapitre pour une évaluation en septembre sur ce livre.	Bernard Lahire	La Découverte	2016	978-2707188601
SPC/SVT	Term		blouse blanche de coton obligatoire pour les TP				

* le livre de latin a été supprimé

Préparation aux examens de Cambridge
2024-2025
LYCEE SAINTE MARIE LYON

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, notre établissement offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent de suivre la préparation aux examens de Cambridge.

Ces cours ne sont pas destinés à rattraper un niveau fragile en anglais. Ils s'ajoutent à l'emploi du temps et au travail de la semaine, ce qui exige donc une bonne organisation et des résultats solides dans toutes les matières. Les candidats doivent faire preuve d'une réelle motivation. Nous attendons d'eux une implication forte (un travail personnel entre deux séances est demandé) et un comportement exemplaire : le règlement du lycée quant au travail et au comportement s'applique aussi pendant ces séances.

Niveaux visés pour le lycée : B1 (2^{nde}) B2 (1^{ère}) et C1 (Tle)

Les élèves ayant obtenu le A2 au collège peuvent s'inscrire en B1, les élèves de collège ayant obtenu le B1 grade A peuvent s'inscrire en B2 dans la limite des places disponibles. Pour le B2, la priorité est donnée aux élèves n'ayant pas choisi spécialité anglais en 1^o. Le niveau C1 est réservé aux élèves de terminale spécialité ou ceux de première qui ont obtenu Grade A ou B au B2.

Durée de la formation : environ 20 séances de 1h30, le mercredi après-midi de 12h30 à 14h pour le B1 et B2 et de 14h à 15h30 pour le C1. Les horaires peuvent changer en fonction des effectifs.

Tout élève est automatiquement inscrit à l'examen sauf avis contraire explicite.

Coût (à titre indicatif) en 2023/2024 **des droits d'inscription** à l'examen (reversés intégralement à Cambridge) : B1= 126.50 euros B2= 214.5 euros C1= 225 euros.

A ces droits d'inscription s'ajoutent le coût de la formation, selon le quotient familial, et les frais de manuels, soit un **coût total allant de 190 à 352 euros** selon les catégories.

Pour les inscriptions, les élèves pourront remplir un formulaire à la rentrée, après avoir pris connaissance de leur emploi du temps. Il devra nous être retourné avant le vendredi 20 septembre 2024. Coupon à rendre aux **éducateurs** du niveau.

Attention : toute inscription entraîne automatiquement le prélèvement du coût de la formation et des frais de manuels. Aucune désinscription n'est possible.

Les préfets du lycée et Madame Aulagnier, professeur d'anglais et coordinatrice Cambridge pour le site de Saint-Paul, sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contact : aulagnier.fabienne@sainte-marie-lyon.fr

Travail de lecture obligatoire pendant l'été

Afin de préparer au mieux la rentrée en Seconde de nos collégiens, voici la liste des oeuvres à lire pendant l'été.

- *Le bourgeois gentilhomme* de Molière
- *Bel-Ami* de Maupassant
- *Balzac et la petite tailleuse chinoise* de Dai Sijie
- *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur* d'Harper Lee

En attendant, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes lectures !

Pour les professeurs de français, Marie-Christine DEVEDEUX
Préfet des secondes